



ÉDITORIAL

Les maisons anciennes

La démolition de la maison Boileau à Chambly a été décriée à plusieurs niveaux. Il est clair que les bâtiments anciens reliés à des événements historiques ou à des personnages célèbres doivent être conservés à tout prix.

Pour les autres bâtiments anciens, il est très important de les sauver puisqu'ils constituent un ensemble avec les autres architectures. Lorsqu'un bâtiment est démoli, il laisse un vide peu harmonieux ou lorsqu'il est remplacé, l'agencement avec les autres constructions est rarement respecté. L'apparence d'une rue, d'un quartier et d'un village ou ville contribue à la qualité de vie de ses citoyens. Un entretien adéquat des bâtiments anciens est peut être la meilleure méthode pour prévenir leur démolition. Un bâtiment bien entretenu développe l'appréciation de son propriétaire et est plus agréable à regarder. En plus de durer plus longtemps, il sera plus facile et rentable de lui trouver une nouvelle vocation, si besoin il y a.

Si les administrations municipales ne voient pas l'intérêt de les sauver, ce sont les gouvernements fédéral et provincial qui doivent établir des normes en regard de l'histoire de la nation ou du pays. La conservation des bâtiments anciens est un comportement acquis depuis longtemps par d'autres pays peut être parce qu'ils ont un climat moins hostile que le nôtre et une plus grande densité de population.

Un fait est certain, une meilleure conservation de nos bâtiments s'inscrit dans le développement durable et contribue à la conservation des ressources planétaires.

Guy Archambault, **Président**



Photo: Jacques Nadeau, Le Devoir



Fête des Rois

À cause des grands froids de janvier 2017, la fête des Rois avait été remise au 7 février. Et là, on a fait toute une surprise à M. Onil Perrier : 25 amis l'ont accueilli à l'école pour souligner ses 90 printemps ! Cette année, on reviendra en janvier à l'école pour fêter l'Enfant-Dieu, parler des Rois, saluer l'an nouveau et rêver à l'avenir : que fera-t-on de l'école et du projet de Berthe Chayer ? Songer à un autre endroit plus près du village ?

On pourra en discuter et profiter de l'occasion pour demander à M. Perrier d'éclaircir certains points de son LIVRE BLEU, qu'il appelle lui-même son testament socio-politique et qui contient plusieurs petites subtilités.

Ce sera donc notre première causerie de l'année : le dimanche 6 janvier, à l'école, à partir de 11 h. Tous les membres de la Coop et de la Société seront invités. On pourra s'y procurer le livre D'Acadiens à Dionysiens... des destins croisés de l'auteur Luc Charron et nos autres publications.



L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux
Novembre-Décembre 2018 n° 120

Trois décès inattendus

Omer BOURGAULT 1948-2018

Lorsque j'ai téléphoné à Mme Micheline Fournier le 23 octobre pour l'inviter à notre colloque du 27, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que son mari, M. Omer Bourgault, était décédé subitement quelques jours auparavant. Ces dernières années, je les côtoyais moins fréquemment mais Omer était toujours disponible pour nous conseiller sur comment utiliser la caméra. Micheline et Omer sont des membres honoraires de la Société d'histoire des Riches-Lieux pour services rendus et surtout pour la réalisation de plusieurs enregistrements vidéo, sur le patrimoine immatériel, appelés Mémoire vive des Richelois



Gaston RAYMOND 1940-2018

Comme un malheur n'arrive jamais seul, j'ai appris dans les mêmes jours le décès de M. Gaston Raymond de Saint-Charles. Il était un homme que j'estimais beaucoup parce qu'après avoir été exproprié à Mirabel, il s'était acheté une ferme à Saint-Charles qu'il a exploitée d'une façon remarquable. Je l'ai eu comme client pendant plusieurs décennies.



Bernard LANDRY 1937-2018

Quelques jours plus tard décédait le membre le plus illustre de la Société d'histoire des Riches-lieux M. Bernard Landry premier ministre du Québec de 2001 à 2003. C'est désolant mais comme il est dit dans la chanson *Mon chapeau d'paille* : « sur cette terre faut qu'tout s'en aille »

Guy Archambault



M. Bernard Landry, les Patriotes et Saint-Denis

La région des Patriotes (Saint-Denis et Saint-Charles en particulier) doit beaucoup à M. Bernard Landry, décédé le 6 novembre dernier. Car même s'il n'a pas été élu comme député de Verchères en 1976, il est entré tout de suite au Conseil des Ministres et il a appuyé les mesures suivantes :

En 1977, le 24 juin, M. Jean-Pierre Charbonneau a annoncé que la route 21 (133) serait désormais appelée le Chemin des Patriotes, de Sorel à Saint-Armand.

En 1982, le ministre M. Denis Lazure nous a apporté un décret de M. René Lévesque à l'effet que le dimanche le plus près du 23 novembre serait la « JOURNÉE DES PATRIOTES » avec une description des trois objectifs que ceux-ci poursuivaient; ces objectifs ont été inscrits en 1987 sur une plaque de bronze fixée au Monument.

En 1984, le Conseil des Ministres a approuvé la création de la Maison nationale des Patriotes et voté plus d'un demi-million pour aménager la Maison Masse. →



L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux
Novembre-Décembre 2018 n° 120



En 1985, son Gouvernement a passé un bail de 20 ans avec les « Patriotes du Pays » pour la gestion de ce Centre d'interprétation.

Devenu député de Verchères, M. Landry a été heureux d'appuyer nos démarches en 1997 pour que la Cloche Patriote soit reconnue comme 'Bien culturel'. Il se faisait un devoir de participer à la Fête de la Victoire, au Parc en novembre chaque année. Et il prononçait volontiers un discours patriotique.

C'est d'ailleurs à la fin de ce discours, le 20 novembre 2002, comme Premier Ministre, qu'il a posé un geste majeur : il a proclamé le décret faisant de l'ancien «Victoria Day» en mai, la JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES. Donc un jour férié tout à la gloire de nos ancêtres démocrates.

En 2016, il a bien voulu accepter de parrainer la mise en valeur de la Cloche Marguerite-Michel, celle qui a appelé les Patriotes au combat le 23 novembre 1837 et que nous appelons maintenant La Cloche de la Liberté du Québec et du Canada.

Un des derniers gestes publics

Le 15 juin 2018, il a voulu être présent, avec sa réserve d'oxygène, à l'inauguration de la mise en valeur de cette cloche. Nous l'en remercions chaleureusement.

Jusqu'à la fin, il a été un vrai PATRIOTE !

Sur un plan plus personnel, je veux le remercier d'avoir accepté de recevoir ma dernière publication « Un petit LIVRE BLEU ». Je l'ai admiré, le 10 octobre, d'avoir bien voulu me recevoir avec un ami de Montréal, Patrick Salin, pour signer la présentation d'un immense ouvrage de 2 000 pages sur les Avant-Postes de l'Amérique française.

Aux funérailles de M. Bernard Landry, il a été frappant d'entendre M. Lucien Bouchard rappeler le geste d'Henri Bourassa en 1910 dans cette même basilique Notre-Dame : lorsque le Cardinal Bourne, légat du pape, enjoignit les Canadiens-français de renoncer à leur langue, le petit-fils de Papineau a répondu vertement : Il n'en est pas question !

Onil Perrier

VIE DE LA SOCIÉTÉ

17^e Colloque de la SHRL

La Société d'histoire des Riches-Lieux a tenu son colloque annuel le 27 octobre à Saint-Charles-sur-Richelieu. Le sujet du colloque a été l'étude d'une grande partie du livre, écrit par son secrétaire et archiviste, M. Onil Perrier. Ce livre intitulé «CLARTÉ un petit livre bleu pour le Québécois qui s'interroge » a été publié par les Éditions Histoire Québec, ISBN 978-2-89586-194-2.

Après discussion en atelier, les résolutions suivantes ont été adoptées et envoyées à :

Mme Nathalie Roy, Ministre de la Culture et des Communications, Ministre responsable de la Langue française

M. Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mme Isabelle Charest, Ministre déléguée à l'Éducation

M. François Legault, Premier ministre

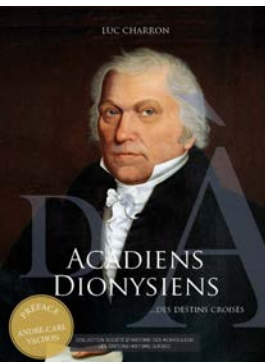




L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux
Novembre-Décembre 2018 n° 120

1. Il est proposé par M. Guy Archambault appuyé par Mme Hélène Bastien et adopté à l'unanimité que tous les diplômes décernés au Québec requièrent de ses détenteurs une connaissance raisonnable de la langue française parce qu'ils devront donner des services à une population de plus de 80 % francophone au Québec.
2. Il est proposé par M. Denis Bergeron appuyé par M. Marc Lacroix et adopté à l'unanimité qu'un cours d'Histoire et de citoyenneté du Québec, en français, soit obligatoire en première année dans tous les Cégeps
3. Il est proposé par Mme Renée Imbeault appuyée par Mme Claudette Janelle et adopté à l'unanimité que les enseignants, de 4^e, 5^e et 6^e primaire ainsi que les enseignants en Histoire des autres niveaux, aient un diplôme en Histoire en plus de la formation de base.
4. Il est proposé par M. Noël Nunes appuyé par Mme Renée Imbeault et adopté à l'unanimité que le ministère de la Culture et des Communications produise et dispense une promotion de la fierté nationale par tous les moyens, face à la promotion du multiculturalisme qui est faite par Ottawa et les médias.
5. Il est proposé par Mme Claudette Janelle appuyée par Mme Louise Casavant et adopté à l'unanimité que le ministère de la Culture et des Communications réalise des capsules d'information et de félicitations envers les familles ou des individus pour des réalisations au Québec, lesquelles capsules seraient diffusées à la télévision et dans d'autres médias.



250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens à Saint-Denis

Le 7 décembre fut une autre démonstration de reconnaissance. Plus de 70 personnes ont assisté au banquet qui a souligné l'arrivée des Acadiens à Saint-Denis entre 1760 et 1780. M. Luc Charron de la SHRL a présenté le livre :

D'Acadiens à Dionysiens... des destins croisés
en tant qu'auteur.

Fruit de recherches minutieuses, cet ouvrage permet aux descendants des familles acadiennes installées ici de 1756 à 1780, de retracer les chemins difficiles parcourus par

leurs ancêtres et les circonstances de leur établissement chez nous. Abondamment illustré en couleurs, cet ouvrage de 160 pages se vend 40 \$ (plus poste 15 \$) Par tél. : 450 787-9719, 450 787-3247 ou 514 813-5187.



Photo : Pierre Nicolas

Notons qu'une plaque sera érigée en 2019 sur la ferme de la famille Gaudette au 4^e rang sur la route 137, une ferme où l'ancêtre Gaudette s'est enraciné en 1773 et qui est demeurée depuis cette date dans sa lignée.

Le 180^e de notre DÉMOCRATIE

Nous ne pouvons terminer l'année 2018 sans rappeler que le 11 mars 1848, les Patriotes « modérés » ont gagné enfin, 10 ans après leur guerre de libération, un premier élément de la VRAIE DÉMOCRATIE : un conseil des ministres, dirigé par Louis-Hippolyte LaFontaine et Robert Baldwin, RECONNU comme RESPONSABLE devant le peuple du Canada-Uni par le représentant de Londres, lord Elgin. L'inauguration de la CLOCHE DE LA LIBERTÉ, ici à Saint-Denis avec le concours de M. Bernard Landry, le 15 juin, a été l'occasion de le rappeler. Les Dionysiens doivent en être conscients et fiers !

C'est pour cela que notre Société a commencé des démarches pour que les gouvernements honorent autant les Patriotes que les morts des guerres mondiales : ces derniers nous ont conservé la démocratie, mais nos Patriotes l'ont obtenue de haute lutte une première fois en 1848.



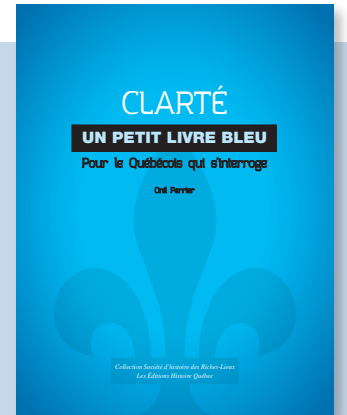
L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux
Novembre-Décembre 2018 n° 120

Où en est le LIVRE BLEU de M. Onil Perrier?

Depuis le début d'octobre, le premier tirage de 300 a été vendu ou distribué presque complètement. Une deuxième impression a été commandée, de sorte qu'on pourra l'offrir en cadeau de Noël « astucieux » à ceux qui veulent RÉFLÉCHIR sur l'avenir du Québec. Comme notre nouveau gouvernement qui s'appelle justement COALITION AVENIR. L'avenir est au BLEU !

L'auteur Onil Perrier a été invité par TV-R9 à l'émission « Paroles d'auteur ». L'animatrice France Bergeron lui a posé diverses questions sur cet ouvrage mystérieux... L'entrevue a été diffusée quatre fois durant la semaine du 19 novembre. On se le procure chez l'auteur (450) 787-3229 au coût de 5 \$.



Le colloque BIENVILLE à Longueuil

Trois de nos membres, MM Guy Archambault, Onil Perrier et Luc Charron, ont pris part à cet événement le 25 août. Cette ville soulignait ainsi, par une série de six conférences, le 300^e anniversaire de la fondation de la Nouvelle-Orléans en 1718 par un des fils, Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville. La statue en marbre blanc de cet homme courageux trône en effet au Capitole de l'État à Bâton-Rouge, siège du gouvernement. On peut y lire une phrase prémonitoire.

Louis RIEL à Maskinongé et à Saint-Ours

Le 3 novembre, MM Onil Perrier et Tommy Lussier ont participé à Maskinongé au dévoilement des bustes de Louis RIEL et de sa grand-mère Marie-Anne GABOURY. Cette dernière a été la première femme européenne à suivre son mari Jean-Baptiste Lagimodière, originaire de Saint-Ours, dans l'Ouest canadien en 1806. Elle y est décédée en 1875 à 95 ans, après avoir eu 8 enfants. Elle fut aussi la marraine de dizaines d'enfants métis.

Le 12 décembre cette année, une visite a été organisée à Saint-Ours pour rappeler ces liens entre notre région et la famille Lagimodière-Riel.



Photo de Radio Canada :
Projet de mémorial
à la mémoire de
Louis-Riel et de
Marie-Anne Gaboury

ÇA et LÀ

Il a sauvé la MEUNERIE

Ministre de la Culture de 1976 à 1982, M. Louis O'Neill a posé un geste important pour Saint-Denis en 1977 : c'est lui qui a classé en même temps la Maison Masse ET la Meunerie en procédant d'une manière spéciale. Car plusieurs groupes patriotiques pressaient le gouvernement de classer la Maison Masse seulement, pour en faire un musée des Patriotes. M. O'Neill a choisi de classer le LOT 150 avec les bâtiments dessus érigés, ce qui incluait la Meunerie.

C'est à cause de ce classement qu'elle a été réparée en 1993, fondations et couverture, et en 2015, la cave et le rez-de-chaussée où logent les bureaux.

M. O'Neill est décédé au mois d'octobre. Saint-Denis lui doit un grand MERCI.



Photo : Le Courrier St-Hyacinthe



L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux
Novembre-Décembre 2018 n° 120

Les exclus du SOUVENIR

Dans la même optique, nous ne pouvons passer sous silence le très beau texte paru dans LA PRESSE+ le 3 novembre sous la plume de notre député du Bloc M. Xavier Barsalou- Duval. Il a repris avec encore plus de force l'idée d'offrir autant et plus d'hommage, le Jour du Souvenir, aux PATRIOTES et aux MÉTIS morts au 19e siècle lors des luttes sanglantes pour la LIBERTÉ

CES SACRIFIÉS de notre pays ont droit aux hommages officiels, plus que les combattants de la guerre de 1812-1814 ou de la guerre des Boers en 1899. Nous allons continuer en 2019, avec notre député, à les demander au gouvernement fédéral.



photo : Bernard Thibodeau

Notre ami Raymond LÉVESQUE

Il vient d'avoir 90 ans le 7 octobre ! Même s'il est sourd, il n'a rien perdu de ses convictions. Nous l'aimons beaucoup, car il a composé pour nous le chant spécial du 150e en 1987, pour accompagner la PLANTATION D'UN MAI en l'honneur des Patriotes. Un chant que Berthe Chayer l'a aidé à terminer à temps... en lui suggérant quelques mots... au téléphone. Soulignons que la Ville de Longueuil a nommé une de ses bibliothèques en son honneur. On y a dévoilé son buste le 10 avril dernier.

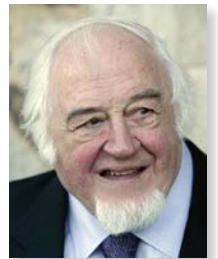


Photo : Jacques Grenier

Paul GÉRIN-LAJOIE, un Canadien errant

Le 9 août dernier ce fut émouvant d'entendre le chant UN CANADIEN ERRANT, à la fin des funérailles de ce grand éducateur. Composé en 1838 par son arrière-grand-père, ce chant lui a été inspiré par le passage, à Nicolet, du bateau conduisant en exil aux Bermudes les huit premiers exilés, dont Wolfred Nelson.

Émouvant parce que PGL, en plus d'accomplir au Québec un renouveau complet du système d'éducation, a dépensé le reste de sa vie, avec sa FONDATION, à aider plusieurs autres pays à organiser leur système éducatif.



Photo : Radio-Canada

La MÉMOIRE et l'HISTOIRE

Le Mouvement National des Québécois a tenu à Montréal, les 7 et 8 octobre, des ÉTATS GÉNÉRAUX sur les commémorations. C'est un sujet fort important pour notre société d'histoire qui a été fondée en 1978 exprès pour FÊTER les Patriotes. Nous l'avons fait année après année, mais ce ne fut jamais facile : à notre époque où on vit AU PRÉSENT en attachant peu de valeur au PASSÉ. Retenons quelques assertions : « Une nation tient forcément à l'inscription dans une mémoire. Pas de « nous » sans un récit; il y a toujours un NOUS et un EUX.

On peut rendre l'histoire plus inclusive, mais quand il n'y aura plus de frontières, il n'y aura plus de sujet. Il n'y aura plus de nation.

*Le temps des fêtes est une période propice pour renouer avec la tradition,
visiter la parenté et se rappeler l'apport de nos ancêtres
Joyeux Noël et bonne année !*

ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES RICHES-LIEUX

Faire parvenir le formulaire avec votre paiement par chèque à l'ordre de :

Société d'histoire des Riches-Lieux à l'adresse suivante :

Guy Archambault, 395, route 137, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

Nom: _____ Conjoint(e): _____

Adresse: _____ Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Cellulaire: _____

Courriel: _____

Coût d'adhésion

1 an 20,00 \$

Pour un couple ou Corporation

1 an 30,00 \$

Pour un étudiant(e)

1 an 10 \$

Signature: _____ Date: _____